



PROJET EDUCATIF L'ELFA du lac

2025 - 2028

Coordonnées de l'organisateur :

Association L'ELFA du lac
(Enfance Loisirs Familles Ados)
Rue de l'émaillerie
38620 Montferrat
07.87.17.29.21
alsh.tourdulac@gmail.com

Préambule :

Les enfants sont des adultes en devenir, et porteurs des valeurs du monde de demain.

Accueillir les enfants et les jeunes hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des **repères** en garantissant une **sécurité physique, affective, morale et matérielle** et en développant leur **autonomie**, leur sens de la **citoyenneté** et de la **solidarité**.

L'épanouissement de l'enfant et du jeune, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de l'association.

Toutes les activités proposées sont basées sur les principes de la découverte, du loisir, du jeu... et du plaisir.

Introduction :

L'association L'ELFA du lac accueille des enfants de 3 à 11 ans via un Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Copains du lac », et accueille des jeunes de 12 à 17 ans via un Accueil Jeunes « Lézados du lac », issus en majorité des communes de Montferrat, Biliou et Villages du Lac de Paladru.

Ils vivent sur un même territoire mais ne se connaissent pas forcément et ne fréquentent pas les mêmes structures scolaires. Nous sommes donc un lieu de rencontre et d'accueil à visée intercommunale.

Avant l'existence de cet accueil de loisirs, seul un centre de loisirs communal était proposé sur la commune de Charavines, aussi les communes de Montferrat, Biliou et Villages du Lac de Paladru ont mené une réflexion commune et globale afin de proposer un lieu d'accueil, qu'ils ont préféré associatif.

C'est ainsi que l'AEJ, association enfance jeunesse d'un territoire voisin, a contribué à l'installation et au développement d'un Accueil Collectif pour Mineurs dans un premier temps, puis à la création de L'ELFA du lac, une association autonome, dans un second temps.

La création de cette association répond donc à un besoin de mode de garde des familles du territoire et à une volonté intercommunale, mais pas seulement. Il est également le moyen de véhiculer et transmettre un certain nombre de valeurs, puis de les mettre en œuvre à travers des objectifs pédagogiques et des actions concrètes auprès des enfants.





Dans le mode de fonctionnement de l'ELFA du lac, le Conseil d'Administration prend part aux décisions et aux orientations de l'association.

Lors de la création de l'association, dans les statuts, il a été défini, en concertation avec la direction, que l'ELFA du lac a pour objet de :

Contribuer à l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse, par la proposition d'activités éducatives, ludiques, pédagogiques, culturelles et par l'accompagnement de projets. L'association peut proposer toute autre action en adéquation avec le public cible (enfance et jeunesse) ou le public familles, favorisant une participation active et durable à la vie du territoire.

Les objectifs éducatifs qui découlent de l'objet de l'association sont :

1. Assurer un climat serein et bienveillant

- Que l'enfant ou le jeune trouve sa place dans un environnement épanouissant
- Qu'il soit à l'écoute de lui-même
- Que le ludique et le créatif lui offre un climat d'évasion dans son quotidien

2. Favoriser un cadre permettant à l'enfant et au jeune d'aller vers plus d'autonomie et de responsabilisation

- Qu'il soit co-décisionnaire des activités
- Qu'il puisse être de plus en plus autonome
- Qu'il développe son sens des responsabilités

3. Développer le savoir-être et le vivre ensemble

- Que l'enfant ou le jeune vise à respecter la vie en collectivité et ses règles
- Qu'il puisse donner son avis dans un collectif
- Qu'il sache appréhender la gestion des conflits
- Qu'il développe l'ouverture d'esprit, la tolérance

4. Sensibiliser à l'environnement

- Que l'enfant ou le jeune soit sensibilisé au respect de l'environnement
- Qu'il s'implique dans une démarche de développement durable
- Qu'il découvre le patrimoine culturel autour de lui
- Qu'il puisse tisser un lien social

Notre fonctionnement :

L'association répond aux besoins d'accueil et d'activités au travers des ambitions éducatives énoncées par la mise en place d'un Accueil Collectif de Mineurs avec :

- Les copains du lac : accueil périscolaire les mercredis et extra-scolaire les petites et grandes vacances pour les enfants de 3 à 11 ans.
- Lézados du lac : accueil périscolaire des jeunes de 12 à 17 ans les mardis soirs, mercredis après-midis et vendredis soirs, et un accueil extrascolaire les samedis après-midi et les petites et grandes vacances scolaires.
- à venir : un soutien et un accompagnement des jeunes de 14 à 20 ans dans leurs projets et initiatives.





Maria Montessori a dit : "L'éducation est un processus naturel chez l'enfant qui n'est pas acquis par les mots mais par l'expérience de son environnement."

Nous gardons en tête que nous sommes les créateurs d'un environnement dans lequel les enfants vont expérimenter, créer, s'exprimer et rencontrer de la diversité... Vivre ensemble en somme et devenir les citoyens de demain !

Les moyens mis en œuvre :

Les locaux :

Depuis l'ouverture de l'accueil de loisirs en 2022, l'accueil a eu lieu sur différentes communes du tour du lac : Montferrat, Biliou et Villages du lac de Paladru.

Les locaux des écoles, dans lesquels nous sommes accueillis, sont partagés avec l'équipe enseignante.

A Montferrat, les locaux qui sont en cours d'agrandissement et prévoient à l'horizon de septembre 2025, un espace dédié au périscolaire, ne seront plus partagés.

L'équipe d'encadrement :

L'équipe se constitue d'une directrice BPJEPS et de trois salariés en CDI à temps partiel dont deux animatrices et un agent d'entretien.

L'équipe sera renforcée dès l'été 2025, avec un animateur jeunesse en CDI à temps complet.

Elle est enrichie par des animateurs en contrat d'engagement éducatif sur les mercredis et les périodes de vacances scolaires.

Le budget :

Nos partenaires financiers sont les communes de Montferrat, Biliou et Villages du Lac de Paladru et la CAF.

Les familles participent à hauteur de leurs moyens via la mise en place de tarifs différenciés en lien avec leur quotient familial.

Nos partenaires institutionnels sont le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport (sdjes), et la CAF.



Divers partenariats sont également tissés avec les acteurs du tour du lac de Paladru, afin que l'association s'inscrive dans son environnement de manière durable.





L'accueil du public porteur de handicap :

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

L'accueil de loisirs permettra l'accès aux enfants et aux jeunes atteints de troubles de la santé ou de handicaps et les intégrera au mieux.

Les locaux à Montferrat sont adaptés à l'accueil du public porteur de handicap moteur car il y a un ascenseur et ceux de Biliu et Le Pin le sont également car de plain-pied.

Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteint de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il paraît important de pouvoir rencontrer la famille au préalable, afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes. Un échange permettra de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et le type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer.

Des rencontres complémentaires entre la famille et la directrice pourront se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

Les activités mises en place :

Nous proposons des **activités d'E.N.V.O.L.** : éducatives, naturelles, variées, originales et ludiques, en cohérence avec nos valeurs et nos imaginaires.

Nos équipes d'encadrement cherchent à adapter au mieux le choix des activités de façon à ce qu'elles répondent aux attentes, désirs et besoins de l'âge des enfants et des jeunes accueillis et ce, en fonction de leur développement.

Ces activités devront tenir compte des aspects réglementaire et sécuritaire.

L'activité reste un moyen et non une fin. Elle a un sens et s'intègre aux projets d'animation mis en place.

Cela engage nos équipes à faire évoluer les activités, choisies par les enfants et les jeunes, vers des projets qui favorisent l'exercice de leur pouvoir de décision.

Jessica NAZAUD APINDREAU
Présidente
Apindreau

K. Blachon
secrétaire

V. Buiplier
Trésorière

